



Droit au réparation pour affaire classé sans suite

Par **diden13**, le **30/03/2010** à **21:17**

Bonjour,

je suis victime d'une infraction pénale depuis décembre 2004 pour laquelle j'ai déposé une plainte au niveau du parquet de justice en février 2005 et après l'enquête de la police judiciaire en décembre 2005 ,l'affaire a été classé sans suite en novembre 2006 mais sans m'aviser ,ni recevoir l'avis de classement malgré toutes les tentatives que j'ai fait jusqu'à aujourd'hui ou j'ai pris connaissance de cette décision par téléphone après avoir recourir à l'aide des victimes d'infraction pénale.

Dans ce cas a ce que j'ai le droit d'avoir ou demandé cet avis et si je peux demander réparation pour préjudice moral que j'ai subi et de quelle manière.

Merci d'avance pour ce que vous pourrez faire pour tenter de m'éclairer.
Respectueusement.

Par **LaurePer**, le **04/04/2012** à **11:12**

Bonjour Diden13,

Je m'appelle Laure et j'effectue un mémoire de recherche sur les victimes d'agressions qui ont vu leur plainte classée sans suite par la justice.
je m'interroge sur le vécu et les sentiments qu'engendrent ce type de "non-reconnaissance

juridique" .

Je tiens à préciser que cette recherche n'a pas la prétention de révolutionner la prise en charge des personnes victimes par la justice, mais elle a pour but, si possible, d'interpeller les acteurs de la justice!

Je me permets donc d'écrire à ce titre, pour savoir si vous accepteriez de participer à cette étude (il s'agit de: recueillir votre témoignage et/OU - comme parler n'est pas toujours évident après ce genre d'évènements traumatiques - en la passation de deux tests). Les personnes qui acceptent de participer sont bien entendues garanties du respect de leur anonymat. (signature d'une charte de confidentialité)

Je vous laisse me contacter à l'adresse mail suivante: lperriolat@gmail.com N'hésitez pas, même pour de simples renseignements. (M'intéressant de près à ce sujet et faisant également partie d'une association de victimes, je pourrais vous éclairer probablement sur certains points!)

Merci d'avance pour toute l'aide que vous pourrez m'apporter.

Laure